

La Lettre de l'Observatoire



Bulletin trimestriel de septembre 1998, numéro 6

L'essentiel

- Le sujet du trimestre :
L'implantation régionale des TNS
- Quel destin pour les TPE nées en 1987 ?

(M. Piatecki), d'un *chargé de recherche* (M. Ferrier) et d'un *comité scientifique* (composé de MM. Bichot, Duru, Lancry, Riondet et Mmes Hennion-Moreau et Lebon). Son premier objectif est d'appréhender le problème de la protection sociale des travailleurs indépendants, des très petites entreprises et de leurs salariés. Son rôle est de recueillir, traiter et diffuser de l'information sur la protection sociale des travailleurs indépendants et des salariés des très petites entreprises. La Lettre de l'Observatoire, quant à elle, porte un regard sur l'actualité sociale, économique et juridique en la recentrant sur les problématiques des mêmes populations.

L'Observatoire Alptis de la Protection Sociale est une association réunissant les associations de prévoyance de l'Ensemble Alptis, des universitaires, des chercheurs et des personnalités représentant le monde des travailleurs indépendants et des petites entreprises. Il se compose d'un *Conseil d'Administration* (constitué de représentants de l'Alptis, de représentants des professions indépendantes et des membres du comité scientifique), d'un *directeur scientifique*

Le sujet du trimestre : approche régionale du travail non salarié en France

L'implantation régionale des TNS*

*Travailleurs Non Salariés



Les travailleurs non salariés (TNS) sont-ils répartis de façon homogène sur le territoire français ?

Pour le savoir, nous étudions leur implantation dans les régions françaises (hors DOM-TOM). Pour mesurer l'importance démographique que prennent les TNS dans une région, nous retenons deux critères :

(i) la représentativité relative des TNS dans les régions mesurée comme le nombre de non salariés rapporté au total de la population active,

(ii) et la représentativité absolue des TNS dans les régions.

On la mesure comme l'effectif total de non salariés dans la région.

Nous verrons dans quelle mesure ces deux indicateurs convergent ou divergent et pourquoi. Un moyen de mettre en évidence des différences d'implantation est de dresser une cartographie régionale française du travail non salarié.

Les données avec lesquelles nous travaillons sont tirées du recensement de la population en 1990, exploitées dans *Population active au lieu de travail* par Mylène Chaleix & Nathalie Cason (Insee Résultats n°507-508, novembre 1996).

(Suite de l'article page 4)

Survie des entreprises créées en 1987 selon leur catégorie juridique



Quel destin pour les TPE* ?

*Très Petites Entreprises

Quel est le devenir des entreprises de très petite taille ? Les chances de survie sur une période donnée sont-elles plus grandes lorsqu'on crée une entreprise artisanale ou commerciale ? Pour le savoir, nous portons notre attention sur les entreprises créées en 1987 ainsi qu'à leur suivi jusqu'en 1995.

Tableau : survivants, taux de survie et quotients annuels de mortalité des entreprises créées en 1987, créations pures et reprises

Catégorie juridique	Créations en 1987	1 ^{er} anniversaire (1988)	2 ^{ème} anniversaire (1989)	3 ^{ème} anniversaire (1990)	4 ^{ème} anniversaire (1991)	5 ^{ème} anniversaire (1992)	6 ^{ème} anniversaire (1993)	7 ^{ème} anniversaire (1994)
Artisan	37 794 (100) {-}	31 374 (83) {17}	26 353 (70) {16}	22 655 (60) {14}	19 587 (52) {14}	17 151 (45) {12}	15 067 (40) {12}	13 688 (36) {09}
Commerçant	68 307 (100) {-}	50 183 (73) {27}	39 820 (58) {21}	32 710 (48) {18}	27 459 (40) {16}	23 480 (34) {14}	19 916 (29) {15}	17 398 (25) {13}
Artisan-commerçant	14 934 (100) {-}	13 284 (89) {11}	11 645 (78) {12}	10 358 (69) {11}	9 278 (62) {10}	8 402 (56) {09}	7 628 (51) {09}	7 042 (47) {08}
Profession libérale	32 792 (100) {-}	26 110 (80) {20}	22 358 (68) {14}	19 936 (61) {11}	18 157 (55) {09}	16 466 (50) {09}	14 748 (45) {10}	13 609 (42) {08}
Autres personnes physiques	634 (100) {-}	495 (78) {22}	422 (67) {15}	361 (57) {14}	318 (50) {12}	288 (45) {09}	245 (39) {15}	216 (34) {12}
Total personnes physiques	154 461 (100) {-}	121 446 (79) {21}	100 598 (65) {17}	86 020 (56) {14}	74 799 (48) {13}	65 787 (43) {12}	57 604 (37) {12}	51 953 (34) {10}
SARL	57 325 (100) {-}	54 966 (96) {04}	49 976 (87) {09}	44 443 (78) {11}	39 089 (68) {12}	34 250 (60) {12}	30 676 (54) {10}	27 865 (49) {09}
SA	6 116 (100) {-}	5 989 (98) {02}	5 600 (92) {06}	5 177 (85) {08}	4 729 (77) {09}	4 242 (69) {10}	3 856 (63) {09}	3 546 (58) {08}
Autres personnes morales	12 816 (100) {-}	11 072 (86) {14}	9 900 (77) {11}	9 100 (71) {08}	8 429 (66) {07}	7 791 (61) {08}	7 309 (57) {06}	6 905 (54) {06}
Total personnes morales	76 257 (100) {-}	72 027 (94) {06}	65 476 (86) {09}	58 720 (77) {10}	52 247 (69) {11}	46 283 (61) {11}	41 841 (55) {10}	38 316 (50) {08}
Total	230 718 (100) {-}	193 473 (84) {16}	166 074 (72) {14}	144 740 (63) {13}	127 046 (55) {12}	112 070 (49) {12}	99 445 (43) {11}	90 269 (39) {09}

Source : Bonneau & Thirion [1998, pp. 209 et suiv.] in Insee Résultats n°125-126-127 (Création et devenir des entreprises de 1987 à 1995).

Note : le chiffre entre parenthèses est le taux de survie et celui entre accolades est le quotient annuel de mortalité (QAM) de la catégorie étudiée.

⇒ Taux de survie τ_t (des entreprises créées en 1987, à l'année t) = (nombre d'entreprises de la génération 1987 actives lors de leur t-ème année)/(nombre d'entreprises créées lors de l'année 1987).

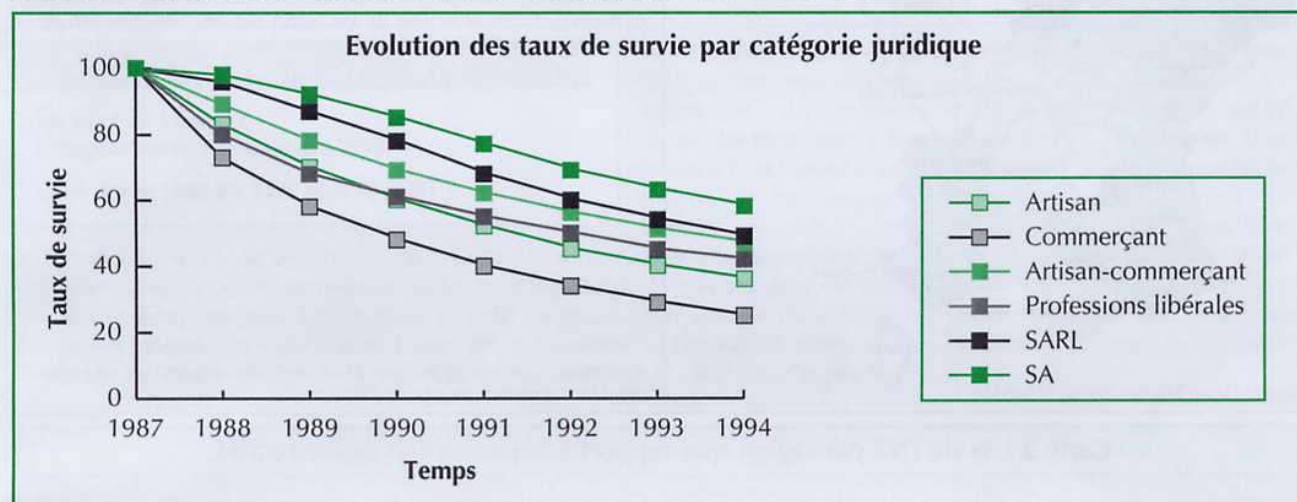
⇒ Quotient annuel de mortalité (en j-ème année) = (Taux de survie à n ans - taux de survie à (n - 1) ans)/(Taux de survie à n ans).

Lecture : en 1992, 45% des entreprises artisanales qui ont été créées en 1987 ont survécu. En 1991, 16% des entreprises commerciales créées en 1987 et qui avaient survécu jusqu'en 1990, ont disparu.

■ Les taux de survie

S'agissant de l'évolution des taux de survie des différents types d'entreprises, entre 1988 et 1994, nous observons que les courbes ont la même allure (leurs pentes sont approximativement les mêmes) ; en revanche, nous voyons clairement que si les courbes sont toutes strictement décroissantes (elles ne peuvent en aucun cas être croissantes), on distingue une nette hiérarchie entre les différentes catégories juridiques d'entreprises. Les TNS se placent *tous* dans la partie inférieure du graphe et les SARL et SA dans la partie supérieure. Les écarts sont constants dans le temps (les courbes ne se coupent pratiquement jamais). Notons également qu'en 1990, un léger retournement s'est produit pour les entreprises libérales dont le taux de survie croise celui des artisans pour devenir plus important ensuite. Une extrapolation naïve nous amène à penser qu'à long terme, les écarts restent constants et que le taux de survie se stabilise aux alentours d'une certaine valeur (40% pour les entreprises artisanales, par exemple). Les courbes semblent en effet devenir parallèles à l'axe du temps et semblent se stabiliser au voisinage d'un seuil, tendant à devenir des hyperboles rectangulaires.

Graphique 1 : évolution des taux de survie par catégorie juridique, entre 1988 et 1994

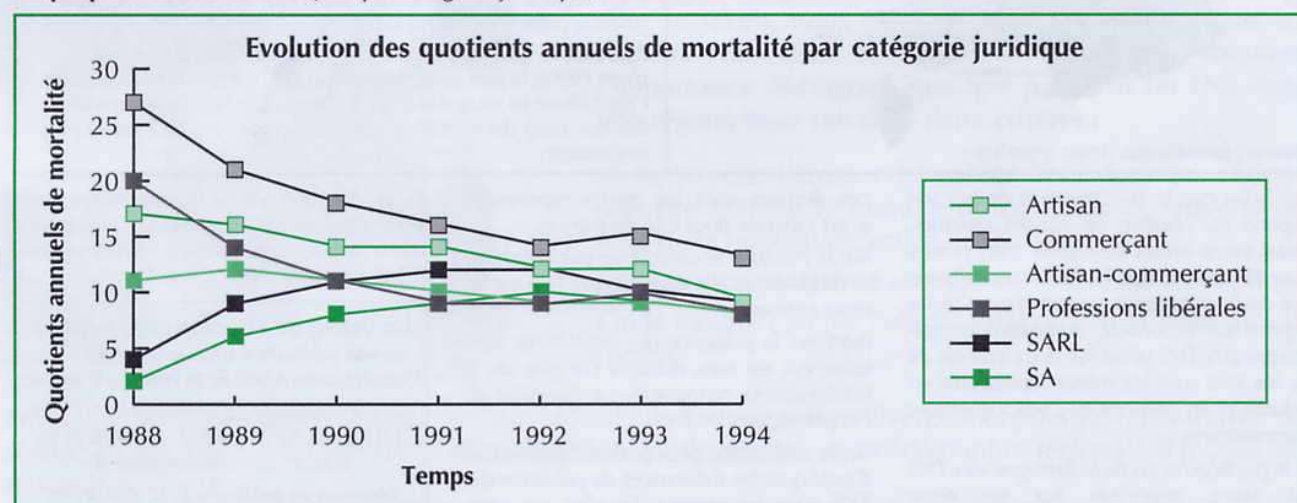


Source : Insee Résultats n°125-126-127

■ Les Quotients Annuels de Mortalité (QAM)

Ils permettent de mesurer le risque qu'une entreprise a de disparaître au cours d'une année donnée, sachant qu'elle était active au cours de l'année précédente. S'agissant de l'évolution des QAM, entre 1988 et 1994, nous observons que les courbes n'ont pas toutes la même allure et qu'à part les commerçants, elles convergent toutes vers une valeur proche de 8% (ceci nous laisse à penser qu'à partir de l'année 1994, chaque année supplémentaire voit disparaître 8% des entreprises créées en 1987). Là encore, on voit que le comportement des SARL et des SA, au regard de la défaillance, est très distinct de celui des TNS et qu'au sein de ces derniers, les commerçants se distinguent des autres TNS. La courbe des commerçants est décroissante jusqu'en 1992, croissante de 1992 à 1993 puis décroissante. Les courbes des SA et SARL évoluent parallèlement, elles croissent jusqu'en 1992 pour décroître ensuite.

Graphique 2 : évolution des QAM par catégorie juridique, entre 1988 et 1994

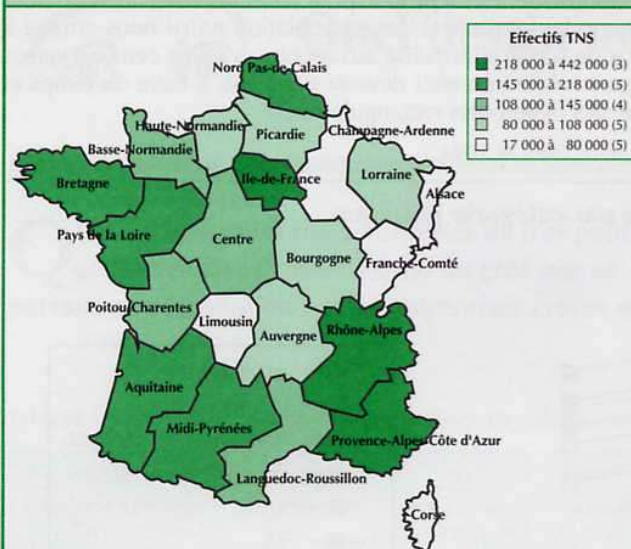


Source : Insee Résultats n°125-126-127

En matière de survie d'entreprise, on observe une similitude des comportements des entreprises aux statuts juridiques différents. Ce n'est pas le cas de la mortalité. Alors que l'année 1992 a été marquante en matière de mortalité, on ne peut pas dégager une année pour la survie, sur la période 1988-1994.

L'implantation régionale des TNS (suite de la page 1)

Carte 1 : effectifs TNS par région



Source : Insee Résultats (1996), n°507-508

Trois régions se démarquent par l'importance des effectifs de TNS : Ile-de-France, Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur. Dans chacune de ces trois régions, on compte en effet entre 218 000 et 442 000 TNS.

Cinq régions se caractérisent par la faiblesse des effectifs de TNS : Corse, Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Limousin et Alsace. Dans chacune de ces cinq régions, on compte en effet moins de 80 000 TNS.

(Les cartes présentées ici ont été construites à partir de données tabulées recueillies auprès de l'Insee).

Carte 2 : % de TNS par région (par rapport à la population active totale)



Source : Insee Résultats (1996), n°507-508

Quatre régions se détachent par l'importance relative des TNS qu'elles comportent : Corse, Midi-Pyrénées, Limousin et Auvergne. Dans ces régions, la représentativité relative des TNS est forte. Dans ces quatre régions, les TNS représentent plus de 20% de la population active totale.

Cinq régions se caractérisent par la faiblesse de la représentativité relative des TNS : Nord-Pas-de-Calais, Haute-Normandie, Ile-de-France, Lorraine et Alsace. Dans ces cinq régions, la proportion de TNS est inférieure à 13,3%.

Si l'on regroupe les % en deux classes, on observe (à part la Corse) que la France se coupe en deux parties au regard de la représentativité relative des TNS :

- les régions "occidentales" d'un côté qui se caractérisent par la forte présence relative des TNS et
- les régions "orientales" de l'autre qui se caractérisent par la faible présence relative des TNS.

Il se trouve que pour la même période d'observation (recensement 1990), la part de la population active totale employée dans l'agriculture se situe elle aussi à l'ouest. Ceci est fortement lié au fait que c'est dans l'agriculture que la part des TNS est la plus importante.

Précisons que la configuration de la carte dépend du nombre de classes retenues. Nous avons choisi de retenir cinq classes pour les deux cartes. La lecture simultanée des deux graphiques permet d'extraire les régions qui "accordent" du poids démographique aux TNS selon les deux critères (là où les TNS sont les mieux représentés en volume et en proportion) ; voici quelques commentaires :

(i) le poids qu'accorde la Bretagne aux TNS est assez important sur les deux critères.

(ii) la Corse, le Limousin et l'Ile-de-France ont des indicateurs opposés : la Corse et le Limousin sont des régions où l'on trouve le moins de TNS mais c'est là que

ces derniers sont les mieux représentés (c'est l'inverse pour l'Ile-de-France).

(iii) la Picardie se caractérise par la faiblesse du poids qu'elle accorde aux TNS sur les deux critères.

(iv) c'est la présence des exploitants agricoles qui est sans doute à l'origine de la configuration cartographique française de l'implantation des TNS.

Seule une étude plus poussée permettrait d'expliquer les différences de présence des TNS dans les régions. En effet, de nombreuses variables sont susceptibles d'influencer l'implantation des TNS (importance du secteur tertiaire, poids du secteur industriel, aide à la création d'entreprise, etc.).

La prochaine étude de l'Observatoire sur la démographie des Très Petites Entreprises devra permettre de mieux cerner ce phénomène démographique.

La Lettre de l'Observatoire Alptis
est une publication trimestrielle éditée par
l'Observatoire Alptis de la Protection Sociale
12, rue Clapeyron - 75379 PARIS CEDEX 08
Tél : 01 44 70 75 64 - Fax : 01 44 70 75 70
E-mail : observatoire@alptis.fr
Directeur de publication : G. COUDERT
Ont contribué à la rédaction de ce numéro :
O. FERRIER
Réalisation : C. DUMOLLARD
Dépôt légal en cours